



La création de la Sécurité Sociale en 1945 a permis de mettre fin à quelques uns des rapports humains parmi les plus nauséabonds. En effet avant la création de la Sécu la protection sociale et la protection sanitaire reposaient sur le bon vouloir des classes dirigeantes. Bien sûr il existait des solidarités établies plutôt récemment dans notre histoire : corporations au Moyen-Age, sociétés de secours mutuel au XIX° siècle, caisses de solidarité ouvrière ou tout simplement aides familiales avec toutes leurs déclinaisons possibles. La loi du 15 juillet 1893, par exemple, instituant des soins gratuits pour les personnes sans ressource ne fut qu'un cache-misère de la solidarité. Aucune réforme sociale d'envergure ne fut élaborée par les différents gouvernements qui se succédèrent à la tête de la France pendant 50 ans (y compris le Front Populaire de 36). L'Etat ne se résigna à la mise en place d'un système de protection générale qu'au sortir d'une des plus grandes catastrophes humaines : le Second Conflit Mondial.

En dehors des réformes concrètes (santé, travailleurs, famille) que les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 ont permis avec la création de la Sécurité Sociale, cette dernière a aussi permis des modifications de comportements.

En effet la création de la sécurité



sociale a permis la suppression (en partie, mais ce n'est pas négligeable) de l'assistanat. Ce fut la fin d'une forme méprisable de paternalisme, des « bonnes œuvres » privées et/ou religieuses. Sous des dehors dégoulinant de bons sentiments, la charité n'était rien d'autre, lorsqu'elle était pratiquée par la bourgeoisie, qu'une forme de domination d'une classe sur les autres. Ces pratiques Balzaciennes permettaient de se donner bonne conscience à moindre frais, d'éviter

la question sociale des inégalités et celle du vrai prix du travail.

La charité est le jouet des puissants. Le hochet qui permet à ces classes dominantes de resserrer encore plus l'étau de leur domination sur les salariés sous-payés. Une aumône qui ne demeure rien d'autre qu'un petit geste riquiqui mais qui satisfait l'égo de celui qui donne et qui ne résout en rien les difficultés de celui qui reçoit.

La Sécu fut une réponse concrète et intelligente vis à vis de comportements humains parmi les plus déplorables : les riches choisissaient leurs pauvres et les (petites) sommes que leur très grande bonté accepte de distribuer. L'auto-satisfaction bourgeoise s'étalait de tout ce gras qui étouffait les nécessiteux, les laissant sans voix.

La Sécu a permis aux plus défavorisés de recouvrer une dignité.

Pour conclure ?

Mais attention, la Sécurité Sociale, loin d'être parfaite, a connu depuis plus de 70 ans de multiples attaques de la part de l'ultralibéralisme avide de récupérer des profits gigantesques qui lui échappent notamment au niveau de la branche maladie.

Le démantèlement de la Sécu, sous couvert de faux bilans comptables tous plus catastrophistes les uns que les autres, participe à l'atomisation des classes défavorisées, à la violence sociale. Ce ne sont pas les dernières lois instituant l'obligation d'adhérer à une mutuelle complémentaire pour les travailleurs qui risque de nous rassurer. Un petit morceau supplémentaire grignoté par le privé (il doit y avoir quelques pépètes à racler!).



Le saviez-vous ?

C'est en 1789 que Thomas Paine (1737-1809), apôtre de la Révolution Américaine et admirateur de la Révolution Française propose une véritable réforme sociale : pensions de retraite, allocations de maternité, prestations familiales et fonds de travail pour les pauvres. Malheureusement tout cela est resté lettre morte pendant plus de150 ans.

LE VÉRITABLE COÛT DE LA SÉCU

C'est vrai, nous devons l'admettre, la Sécurité sociale a un coût.

Elle a un coût direct. L'employeur doit payer au travailleur un salaire direct (salaire net) pour son activité ; mais il doit aussi assumer financièrement les périodes de non-travail par les cotisations (que le patronat, les media et les politiciens appellent " les charges ")

Elle a un coût indirect. Toutes les sommes qui passent dans la répartition, transitent en flux direct, sans accumulation, ni spéculation. C'est un manque à gagner énorme pour les capitalistes qui rêvent d'investir cet argent dans des fonds de pension (qui rapportent des dividendes financiers).

Elle a un coût idéologique et culturel. La sécurité sociale (300 milliards d'euros annuels de cotisations-prestations) démontre depuis 1945 qu'on peut facilement se passer de la thésaurisation et de l'accumulation boursière pour garantir la protection sociale. Elle questionne, en permanence et par son existence même, le travail, le partage de la valeur ajoutée, la santé, la vieillesse... Elle constitue, à condition que les travailleurs en reprennent le contrôle, un outil d'émancipation politique et culturelle.

Manque à gagner pour le capital financier, preuve de la viabilité de la répartition, émancipation des travailleurs... on ne s'étonnera pas que le patronat et ses alliés proclament à longueur d'antenne que " le système est devenu fou " !

" De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ".

Pour que ce principe reprenne vie, la CNT revendique :

✘ l'autogestion des caisses par les salariés eux-même (exclusion du patronat et refus du paritarisme, abolition des ordonnances de 1967).

✘ l'arrêt de l'étatisation de la sécu, c'est à dire sa gestion par l'état et son financement par l'impôt

✘ l'interdiction des exonérations de cotisation patronale et le remboursement des dettes de l'état et des entreprises à la sécu

✘ le passage au 100 % sécu et la disparition des complémentaires

✘ la création pour chaque branche d'une caisse universelle pour tous les travailleurs (y compris les femmes au foyer, les sans papiers, les personnes handicapées)

✘ la création d'un régime unique avec une harmonisation vers le haut pour mettre fin aux corporatismes et aux inégalités entre les régimes

✘ le contrôle des dépenses par la collectivisation de l'industrie pharmaceutique

✘ le remplacement de la médecine libérale par un maillage de dispensaires

✘ ...

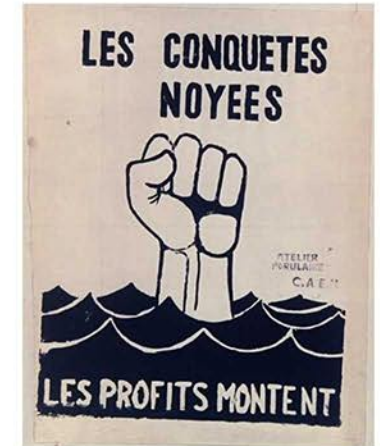
La meilleure, c'est la Sécu !

Les coûts de gestion de la Sécurité Sociale sont de 4%, ce qui veut dire que pour 100€ de cotisations collectées, la Sécu reverse 96€ de prestations.

Les complémentaires santé, mutuelles et assurances, ont depuis le 1er janvier 2014 l'obligation de communiquer de manière claire et transparente aux assurés les montants de leurs frais de gestion et de leurs frais d'acquisition de nouveaux clients*. S'il n'y a pas de fichier détaillé des frais pratiqués par les 464 organismes de complémentaires, le ministère de la santé publie chaque année des moyennes par type d'organisme. Il en ressort pour 2015 que les coûts de gestion s'élèvent à 19% pour les mutuelles et 23% pour les assurances. Les mutuelles argumentent qu'elles ont d'autres obligations et que l'on ne

peut pas comparer leurs coûts avec les 4% de la Sécu, quand aux assurances il faut bien qu'elles fassent des bénéfices.

Quoi qu'il en soit c'est bien la Sécurité Sociale qui gère au mieux nos cotisations et ce n'est pas en augmentant la part des complémentaires santé que l'on va améliorer l'efficacité du financement de la protection sociale.



* frais d'acquisition de nouveaux clients : en clair = dépense publicitaire

"à voir, à lire et à entendre" - "à voir, à lire et à entendre" - "à voir, à lire"



«La Sociale» : un film sur la Sécurité sociale, quelle idée ! Comment mettre en images un tel machin administratif ? Et pourtant. *La Sociale*, le dernier documentaire de Gilles Perret, est le récit d'une autre histoire, celle de l'idée d'une démocratie sociale. Une idée jugée tellement subversive qu'il faut à tout prix l'effacer, pour transformer la Sécu en un trou sans fond auquel personne ne comprend plus rien. Afin de mieux avoir sa peau.

[Http://www.lasociale.fr/](http://www.lasociale.fr/)